



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Attention: Vanessa Good-Davidson  
[Vanessa.Good-Davidson@rcmp-grc.gc.ca](mailto:Vanessa.Good-Davidson@rcmp-grc.gc.ca)

**SOLICITATION  
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A  
SECURITY REQUIREMENT

<b>Title – Sujet</b> Besoin en logement et en salles de réunion		<b>Date</b> 25 janvier 2022
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> 202203617		<b>Amendment No. – N° de la modification</b> 002
<b>Client Reference No. - No. De Référence du Client</b> 202203617		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>		
<b>At / à :</b>	14 h	EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)
<b>On / le :</b>	2 février 2022	
<b>F.O.B. – F.A.B</b>	<b>GST – TPS</b>	<b>Duty – Droits</b>
<b>Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services</b> See herein — Voir aux présentes		
<b>Instructions</b> See herein — Voir aux présentes		
<b>Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à</b> Vanessa Good-Davidson <a href="mailto:Vanessa.Good-Davidson@rcmp-grc.gc.ca">Vanessa.Good-Davidson@rcmp-grc.gc.ca</a>		
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b> 343-576-3057	<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b>	

<b>Delivery Required – Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered – Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:</b>	
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b>	<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b>
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



La modification 002 vise à répondre à la deuxième série de questions ci-dessous :

Question 14

Au point 2.2 a) de l'Annexe A, il est indiqué que l'accès à la salle de réunion doit être limité aux animateurs et aux personnes désignées par eux, soit par une clé ou une carte-clé, mais ne doit pas être limité à ces personnes (accès 24 heures sur 24 pour les animateurs). Malheureusement, nous ne pouvons pas fournir de clés aux animateurs et nos salles de réunion n'ont pas d'accès par carte-clé. Cependant, nous pouvons leur donner accès à tout moment, il suffit de leur ouvrir la porte. Cette option est-elle acceptable?

Réponse 14

Oui, cette option est acceptable tant que les animateurs peuvent avoir un accès 24 heures sur 24 et qu'il est contrôlé.

Question 15

Aux points 2.2 a) et b) de l'Annexe A, nous comprenons qu'il n'est pas « essentiel » que les chaises de bureau soient ergonomiques, à hauteur réglable et dotées d'un support lombaire. Est-ce correct?

Réponse 15

Les points 2.2 a) et b) de l'Annexe A indiquent que les chaises de bureau doivent être ergonomiques, à hauteur réglable et dotées d'un support lombaire. Étant donné que les participants seront assis pendant de longues périodes, les chaises devraient avoir ces caractéristiques.

Question 16

Au point 2.3 a) de l'Annexe A, il est indiqué que l'établissement hôtelier doit disposer d'un stationnement sécurisé sur place. Étant donné que notre stationnement est ouvert et accessible au public, il n'y a aucune restriction d'accès et aucune barrière. Cette option est-elle acceptable?

Réponse 16

L'établissement hôtelier doit disposer d'un stationnement sécurisé sur place. Des véhicules de police entièrement opérationnels y seront parfois stationnés.

---

La présente modification vise à :

- Répondre aux questions reçues pendant la période d'invitation à soumissionner.

**QUESTIONS ET RÉPONSES**

Question 1

Pouvez-vous me dire si Abe Verghis de Nacris Inc., à Georgetown (Ontario), participera également au processus de planification? Nacris Inc. est un fournisseur du gouvernement.

Réponse 1

Non, Abe Verghis de Nacris Inc., à Georgetown (Ontario), ne participera pas au processus de planification. Le besoin fait l'objet d'une demande de soumissions lancée directement par la GRC.



#### Question 2

Quel est l'ancien tarif des chambres d'hôtel pour ce programme?

#### Réponse 2

La GRC ne peut fournir aucun conseil ni aucune orientation dans ce contexte. Le soumissionnaire doit remplir l'Annexe C – Base de paiement en entier pour que sa proposition financière soit prise en considération. Le soumissionnaire doit fournir des chiffres pour ses tarifs pour que sa proposition soit considérée comme complète.

#### Question 3

Pouvez-vous fournir des informations supplémentaires sur l'allocation budgétaire ou le budget maximum par chambre pour chaque programme?

#### Réponse 3

La GRC ne peut fournir aucun conseil ni aucune orientation dans ce contexte. Le soumissionnaire doit remplir l'Annexe C – Base de paiement en entier pour que sa proposition financière soit prise en considération. Le soumissionnaire doit fournir des chiffres pour ses tarifs pour que sa proposition soit considérée comme complète.

#### Question 4

Pouvez-vous ventiler le budget relatif au tarif des chambres et à la location des salles de réunion et, le cas échéant, à l'allocation pour la nourriture et les boissons (dans l'espace de réunion)?

#### Réponse 4

La GRC ne peut fournir aucun conseil ni aucune orientation dans ce contexte. Le soumissionnaire doit remplir l'Annexe C – Base de paiement en entier pour que sa proposition financière soit prise en considération. Le soumissionnaire doit fournir des chiffres pour ses tarifs pour que sa proposition soit considérée comme complète.

#### Question 5

Votre préférence va-t-elle aux hôtels qui participent au programme de tarifs gouvernementaux?

#### Réponse 5

Le besoin vise **tous** les hôtels situés dans un rayon de 5 km du 236, rue Cordova Est, Vancouver (C.-B.) V6A 1L3. Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

#### Question 6

Pouvez-vous nous dire quels hôtels ont été invités à répondre à la demande de soumissions?

#### Réponse 6

Toute la documentation officielle liée à ce besoin sera publiée et accessible au public (dans le monde entier) sur le site [achatsetventes.gc.ca](http://achatsetventes.gc.ca).

#### Question 7



Pouvez-vous indiquer la fourchette de classement par étoiles que vous recherchez?

Réponse 7

Il n'y a pas de fourchette de classement par étoiles. Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable.

Question 8

Avez-vous organisé ces séances à Vancouver dans le passé? Si oui, quels hôtels ont été choisis pour les accueillir?

Réponse 8

La GRC n'a jamais organisé de séances *de cette envergure* à Vancouver auparavant, et la GRC n'a pas lancé d'invitation à soumissionner pour des besoins similaires. Il s'agit de besoins spécifiques et particuliers qui doivent être examinés tels quels.

Question 9

Choisissez-vous un seul hôtel pour tous les événements ou êtes-vous ouvert à l'utilisation de différents hôtels pour les différents programmes?

Réponse 9

Un (1) contrat sera attribué à un (1) hôtel (entrepreneur) pour la durée du contrat.

Question 10

Pour la demande de propositions techniques, accepterez-vous une proposition par hôtel incluant les prix indiqués pour chaque programme?

Réponse 10

Un (1) contrat sera attribué à un (1) hôtel (entrepreneur) pour la durée du contrat.

Question 11

Pouvez-vous préciser les besoins quotidiens prévus en matière de nourriture et de boissons dans l'espace de réunion?

Réponse 11

Il n'y a pas d'exigence concernant les besoins quotidiens en nourriture et en boissons dans l'espace de réunion.

Question 12

Je vois que le nombre de participants dans les salles de réunion est bien inférieur à celui pour le bloc de chambres. La formation a-t-elle également lieu hors site?

Réponse 12

Oui, de la formation se déroulera hors site.



### Question 13

Je vois que vous indiquez qu'une distance physique (de 2 mètres) entre les participants est requise pour la salle de réunion et la salle d'examen. Est-ce requis pour chaque programme ou seulement pour le mois d'avril? Cela changera-t-il, si les ordonnances en matière de santé publique permettent la pleine capacité?

### Réponse 13

La GRC exigera la distance physique pour toutes les séances. Nous ne prévoyons pas que la distance physique (de 2 mètres) sera supprimée avant un certain temps. Cependant, même si la capacité maximale est autorisée, nous avons besoin d'espace dans la salle d'examen, car c'est là que se déroule un test écrit, et les participants ne peuvent pas être assis trop près les uns des autres.